

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique du Bureau européen

Index AI : IOR.61/032/2007 (Public)

Bulletin n° : 241

ÉFAI

14 décembre 2007

Le Parlement européen se prononce sur la question de l'esclavage sexuel au cours de la Seconde Guerre mondiale

(Bruxelles, le 14 décembre) Amnesty International salue l'adoption par le Parlement européen d'une résolution sur les « *femmes de réconfort* » - ces milliers de jeunes femmes de différentes nationalités contraintes à l'esclavage sexuel par l'armée japonaise au cours de la Seconde Guerre mondiale. Cette importante résolution intervient après des déclarations similaires du Congrès américain et des parlements canadien et hollandais. Toutes appellent le gouvernement japonais à reconnaître formellement sa responsabilité historique pour ces viols systématiques, à présenter des excuses et apporter réparation à toutes les victimes. La résolution du Parlement européen a été adoptée après une campagne de pression menée par Amnesty International et des survivantes du système des « *femmes de réconfort* » à Bruxelles le mois dernier.

Amnesty International demande instamment au Conseil européen et à la Commission européenne de suivre l'exemple du Parlement européen et de mettre à profit leurs prochaines rencontres avec le gouvernement japonais, notamment le prochain sommet UE-Japon, pour aborder cette question en insistant pour obtenir une réponse appropriée.